

Rapport 2021 de la gérante



Introduction

Engagée au mois de juillet en qualité de gérante de la FSFM, j'ai pris mon poste le 1^{er} octobre 2021. Ce nouveau défi professionnel m'a énormément enthousiasmée et c'est avec beaucoup de plaisir et d'engouement que je suis arrivée dans les bureaux de la gérance à Avenches. J'ai ainsi eu le plaisir de faire la connaissance des collaboratrices engagées pour défendre bec et ongle la cause franchises-montagnes. Ces dernières m'ont fort bien accueillie et ont su tout de suite me mettre au diapason. Les défis qui m'attendaient et qui m'attendent encore sont importants et nécessitent également beaucoup de travail, d'engagement et de diplomatie. Mais c'est avec joie que je m'engage au côté de tous les acteurs pour continuer et sublimer le travail, ainsi que pour se battre quotidiennement pour la sauvegarde du cheval de la race des Franches-Montagnes, fleuron du patrimoine suisse. Vous trouverez, en bas de ce rapport, le tableau avec les chiffres habituels actualisés en date du 31.12.2021.

Thèmes et sujets traités par la gérance en 2021

Encore et toujours des restrictions liées au coronavirus

Malgré une année 2021 placée encore une fois sous le signe des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, toutes les épreuves d'élevage, ainsi que de nombreuses manifestations de Sport et Loisirs, ont pu avoir lieu. Nous avons donc pu organiser de belles finales à Avenches au mois de septembre lors du National FM. Bravo à tous les organisateurs d'évènements et à tous les participants pour leur engagement sans faille. Se retrouver au bord des cordes et pouvoir voir évoluer nos franchises-montagnes nous a donné à tous beaucoup d'espoir pour l'avenir.

J'adresse ainsi tous mes chaleureux remerciements à toutes les personnes impliquées de près ou de loin et qui ont magnifiquement joué le jeu tout au long de cette année.

Modèle et allures 2.0

La FSFM avait déposé une demande à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) afin de soutenir le projet de recherche appelé communément « Modèle et allures 2.0 ». Ce projet a pour but de standardiser et de mesurer les caractères principaux du modèle et des allures chez le cheval franchises-montagnes et ainsi faire place à plus d'objectivité. Cela

permettrait d'améliorer la qualité des valeurs d'élevage et – qui sait – de faire un pas vers la sélection génomique. Ce projet de recherche a été validé par l'OFAG et l'enveloppe de plus de CHF 400'000.- sur trois ans a été acceptée. Ce projet se fait en collaboration avec l'Université de Zurich et Agroscope Haras national suisse d'Avenches. Actuellement, il convient encore de récolter et mesurer le plus de chevaux possible. Si vous souhaitez participer au développement d'un tel outil, je vous invite à contacter Annik Gmel, généticienne et responsable de projet (annik.gmel@agroscope.admin.ch).

Projet de commercialisation et e-FM

Je souhaite ici remercier Clara Ackermann de son incroyable engagement dans la commercialisation et la promotion du cheval franches-montagnes, grâce notamment à « e-FM – le cheval de ma vie »

L'engouement pour le cheval FM ne cesse de croître et est plus qu'encourageant pour l'avenir et la pérennité de la race. C'est justement pour cette raison que le projet sera mis « en stand-by » pendant l'année 2022. En effet, nos FM se vendent tellement bien que l'offre de chevaux à vendre est beaucoup trop basse pour permettre au projet de répondre parfaitement aux attentes de nos clients. La plateforme e-FM sera réactivée dès que nous aurons à nouveau suffisamment de chevaux à proposer à nos clients.

Stratégie de communication FSFM

La volonté de créer une vraie stratégie de communication pour la FSFM est toujours d'actualité et nous analysons actuellement la mise en place d'une stratégie de communication. Nous souhaiterions moderniser nos différents canaux de communications (Magazine FM / site internet / Facebook) et pourquoi pas dans un avenir proche en développer de nouveaux (Newsletter / Instagram / TikTok / etc.).

Projet promotion des jeunes éleveurs FM

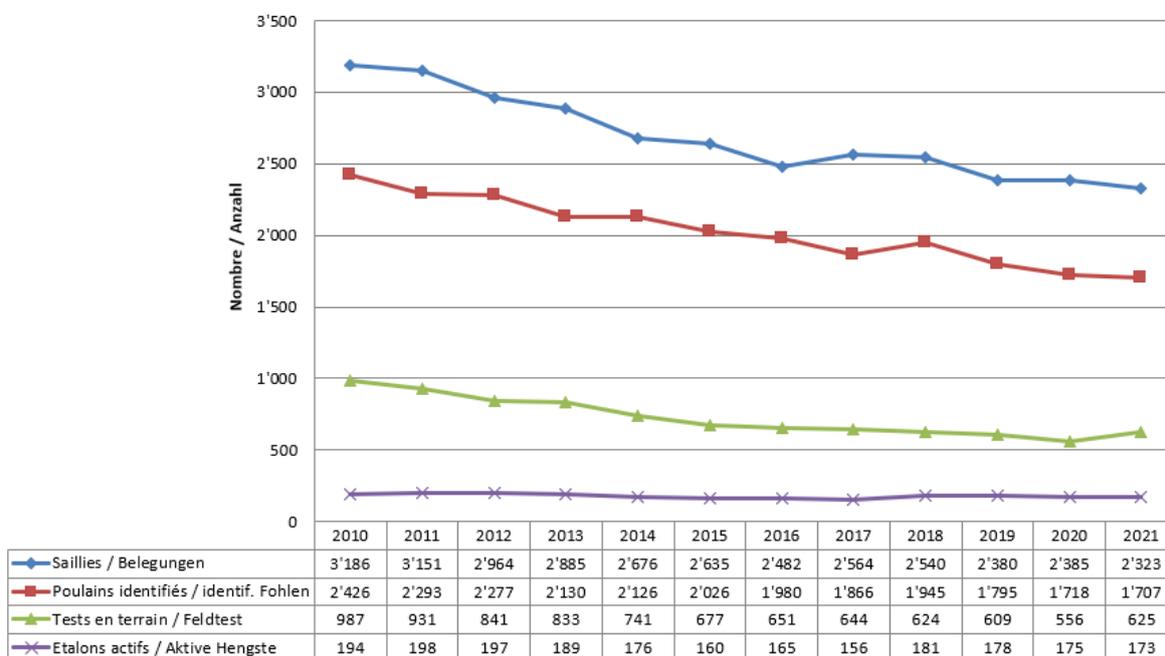
La FSFM a conscience que promouvoir la relève et les jeunes éleveurs a toujours été une tâche très importante et absolument nécessaire. Le comité a toujours émis le désir de leur offrir une large vitrine. Il souhaite innover et mettre sur pied des activités spécifiquement réservées à la relève. Ainsi, lors du National FM 2021, nous avons organisé une épreuve réservée aux jeunes éleveurs. Les différentes présentations proposées ont enthousiasmé le nombreux public présent. Nous avons ainsi pu assister à de très belles démonstrations permettant de mettre en avant toute la polyvalence de notre merveilleux cheval. La FSFM tient à encourager tous les jeunes éleveurs à s'inscrire pour l'édition 2022 et, de la sorte, montrer encore une fois toutes les merveilleuses qualités de notre franches-montagnes. On compte sur la jeunesse !!!

Formation des juges test en terrain (attelage et équitation)

Dès 2022, cinq nouvelles personnes sont officiellement nommés juges d'attelage test en terrain (TET). Je les félicite pour leur engagement au sein de notre fédération. Concernant les juges d'équitation, sur les dix candidates inscrites, cinq ont été nommées par la commission d'élevage et seront encore cette année apprenantes sur les différentes places de TET, afin de parfaire leur formation sur le terrain. Je remercie toutes les candidates de l'intérêt et de la motivation pour cette tâche très importante. D'avance, je leur souhaite beaucoup de plaisir et de succès dans l'aboutissement de leur formation.

Evolution des effectifs d'élevage

Evolution des effectifs d'élevage / Entwicklung der Zuchtbestände
2010 - 2021



Le tableau ci-dessus est intéressant même si les chiffres sont toujours à la baisse concernant les naissances et le nombre des poulains identifiés lors des concours. Il faut savoir que cette tendance ne touche pas uniquement l'élevage franchises-montagnes, mais tout l'élevage chevalin en Suisse.

Il est cependant très réjouissant de constater l'augmentation de la participation aux tests en terrain, ce qui est très encourageant. La demande pour un cheval FM formé est bel et bien là, mais celle-ci a évolué et est devenue plus exigeante. Les personnes intéressées par la race recherchent des chevaux bien formés et veulent un « service après-vente » de qualité.

Projet de révision des contributions pour la préservation de la race des Franches-Montagnes

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a mis en consultation un projet de révision de l'Ordonnance sur l'élevage. Cette révision a pour but d'octroyer des contributions pour la préservation de toutes les races indigènes suisses d'animaux de rente, toutes espèces confondues. A côté du FM, seule race chevaline d'origine suisse, il s'agit en tout de soutenir 31 races suisses de moutons, chèvres, vaches et porcs. Le montant total qui sera alloué pour l'entier des races ne s'élève qu'à CHF 3'900'000.- contre CHF 1'160'000.- qui étaient jusqu'alors réservés au franchises-montagnes. En conséquence, cette révision prévoit que les primes actuellement versées aux éleveurs par jument suitée chaque année ne seront plus de CHF 500.-, mais seront réduites à CHF 245.-. Une prime de CHF 490.- par étalon ayant au moins un descendant dans l'année sera par ailleurs octroyée. Toutefois, des conditions extrêmement strictes sont posées afin d'être éligible à la prime : d'une part, le cheval (jument ou étalon) ne devra pas présenter plus de 12,5% de sang étranger. D'autre part, son poulain ne devra pas lui non plus avoir un taux de sang étranger de plus de 12,5%, ni un degré de consanguinité de plus de 10%. Toutefois, ces deux conditions du taux de sang étranger et de la consanguinité sont incompatibles car corrélées négativement : la contrainte du taux de sang étranger risque de conduire à une baisse du nombre d'individus actifs dans l'élevage, ce qui aura pour conséquence une augmentation de la consanguinité. En se basant sur les chiffres de 2021, ce sont plus de la moitié des juments qui n'auront plus droit à la prime en raison de ces conditions. Concernant les étalons, ce sont un tiers d'entre eux qui ont plus de 12,5% de sang étranger et qui ne toucheront pas de prime rien que pour cette raison. Par ailleurs, ils perdront toute attractivité en tant que reproducteurs car leurs descendants ne seront pour la plupart pas éligibles à la prime.

Ce projet est inacceptable pour la FSFM. L'article 24 de l'Ordonnance sur l'élevage qui est consacré au franchises-montagnes sera purement et simplement supprimé, ce que nous ne pouvons pas admettre. Si l'idée de base de soutenir toutes les races indigènes est bonne, cela ne doit pas se faire au détriment du franchises-montagnes ! L'entrée en vigueur de ces nouvelles règles est prévue pour le 1^{er} janvier 2023 déjà. La FSFM va se battre dans le cadre de la consultation et jusqu'au bout. Elle va tout mettre en œuvre pour que ce projet n'aboutisse pas. Il en va de la pérennité de notre race qui représente un élément fondamental du patrimoine suisse ! La Confédération ne peut pas retirer pareillement son soutien à la seule race de cheval suisse qui se trouve – du point de vue de la Confédération elle-même – déjà actuellement dans un état critique.

La FSFM a pris les devants. Une délégation, accompagnée de parlementaires fédéraux, rencontrera fin avril M. le Conseiller fédéral en charge de l'économie et de l'agriculture Guy Parmelin à Berne. Nous

comptons sur votre soutien à tous pour lutter contre ce projet qui défavorisera notre cheval. Il faut sauver notre cheval franchises-montagnes. La FSFM a l'espoir qu'ensemble, nous y arriverons !

Remerciements

Je tiens à remercier les éleveurs, nos partenaires commerciaux, les gérants et présidents des organisations d'élevage membres, tous les fonctionnaires de la FSFM, mes précieuses collaboratrices de la gérance, ainsi que le comité FSFM et en particulier son Président Albert Rösti et tous les amoureux de la race pour tout le travail d'une valeur incommensurable engagé à longueur d'année.

Un énorme merci à tous de la confiance témoignée et pour les bons moments passés en votre compagnie. Je me réjouis d'ores et déjà de partager à vos côtés les futurs exploits de nos franchises-montagnes et je vous rappelle aussi ici que la FSFM est en tout temps à votre disposition pour tout renseignement ou toute question. C'est vous qui faites vivre le franchises-montagnes. Nous sommes à votre service.

Pauline Queloz
Gérante FSFM

